

Update on the context and situation of children

L'année 2019 a constitué une étape charnière du Programme de Coopération Gabon-UNICEF 2018-2022 qui a entamé une phase cruciale de mise en œuvre dans une conjoncture fluctuante. Le Gabon a connu une évolution sociopolitique multidimensionnelle en 2019, marquée de manifestations significatives de polarisation politique et de volatilité économique. La cadence des remaniements ministériels (soit cinq pour l'année 2019) et des changements des cabinets gouvernementaux s'est accélérée par rapport aux années précédentes avec des répercussions importantes sur la continuité et la portée des programmes et des réformes et partant sur leur impact social. Les réaménagements substantiels intervenus au niveau de l'appareil politique et sécuritaire sur fond d'une campagne anti-corruption d'envergure ont ajouté à la complexité du contexte. Toutefois, on a noté avec satisfaction l'engagement du Gouvernement en faveur de l'évaluation des politiques publiques à travers la création d'un ministère qui en a la charge traduisant la volonté de renforcer l'efficacité et l'impact des dépenses publiques et de lutter contre la corruption.

L'amélioration de la situation macro-économique obtenue à la faveur d'une légère appréciation des prix du pétrole et des dividendes de la diversification de l'économie comme l'a attesté le Fonds Monétaire International (FMI), demeure relative, et bien en-deçà des niveaux nécessaires à une reprise conséquente et suffisamment inclusive. Ainsi, selon les données du FMI, un tiers de la population gabonaise, soit un peu plus de 600.000 personnes y compris les enfants, vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire ; le chômage affecte plus d'un quart de jeunes.

Aussi, avec des dépenses sociales jugées insuffisantes au regard des besoins urgents notamment dans les domaines de la Santé, de l'éducation et de l'habitat, la situation reste contrastée et fragile comparée aux prévisions du Gouvernement dans le cadre du plan de relance de l'économie (PRE) visant à réduire de 100.000 le nombre de Gabonais Economiquement Faibles. Les répercussions de la suppression de Caisses, d'Agences et de programmes publics destinés aux plus vulnérables comme le Fonds National d'Aide Sociale (FNAS), dans une optique d'efficacité budgétaire et d'assainissement de la gestion, ne sont pas suffisamment évaluées et prises en compte dans la nouvelle organisation institutionnelle et programmatique. Selon le dernier rapport sur l'évaluation de la pauvreté au Gabon, les enfants sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les adultes.

La vaccination continue de stagner (couverture nationale 70%) et moins de la moitié des districts de santé ont une couverture de 80% ou plus. Le pays est confronté à des difficultés d'approvisionnement en produits de santé, notamment pour les maladies prioritaires (VIH, tuberculose, paludisme, cancers et autres maladies non transmissibles) et les vaccins avec des ruptures de stock fréquentes. La dernière enquête SARA « *Service Availability Readness Assessment* » a montré que la disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires publiques n'était que de 20%.

Concernant la santé des adolescents, elle a été renforcée par l'élaboration d'un Plan opérationnel national sur la santé des adolescents 2019-2020, dont les premières interventions visent le renforcement du système de collecte des données programmatiques sur le VIH pour la production de statistiques sur le dépistage et le traitement des adolescents et l'évaluation des besoins en dépistage pour les adolescents.

Dans le domaine de l'Éducation, le Ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec l'UNICEF a procédé à la Revue de son cadre institutionnel et réglementaire de la réponse aux violences en milieu scolaire et implémenté dans certains établissements, un paquet d'interventions qui a permis de réduire l'incidence des violences physiques et sexuelles. La réflexion actuelle porte sur l'extension de ces stratégies et interventions à l'ensemble des établissements scolaires.

Selon les résultats de l'enquête réalisée en milieu scolaire les violences sexuelles sont significativement plus importantes chez filles (41%) que chez les garçons (34%), tandis que l'occurrence des autres formes de violences subies à l'école (verbales, physiques et économiques) ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe. Pour ce qui est des Enseignants, l'occurrence des violences physiques chez les hommes (16%) est plus importante que celle observée chez les femmes (7%). L'ampleur des autres formes de violence (psychologiques, économiques et sexuelles) présente des niveaux similaires pour les deux sexes. En ce qui concerne le personnel administratif ou d'encadrement, il s'est avéré que les hommes enquêtés déclarent être plus nombreux (67%) que les femmes (52%) à avoir subi des violences psychologiques, tandis que les violences physiques, économiques et sexuelles présentent des niveaux proches pour les deux sexes.

Le Gabon a consolidé le cadre de la protection des enfants avec la signature du « *Global Pledge* » et grâce à la promulgation du Code de l'Enfant qui consacre l'égalité de l'âge au mariage des filles et des garçons, et met l'accent sur la justice juvénile et les mesures de prévention et de réponse aux violences faites aux enfants. La mise en œuvre des Accords Bilatéraux de lutte contre la traite avec le Togo et le Bénin a connu une évolution favorable avec le rapatriement de 50 enfants victimes de la traite.

La prise en compte des besoins et droits des enfants issus de populations autochtones dans le domaine de la protection, de

Gabon

l'éducation, de la santé et de l'accès à la protection sociale a connu des progrès au niveau du programme pays et au sein du système des Nations Unies qui a formulé avec succès une proposition de programme conjoint retenu dans le cadre de UNSDG Funds.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Égalité de Genre, le Bureau a commandité une revue genre du programme de coopération en vue de renforcer l'intégration du genre dans ses interventions et contribuer aux initiatives nationales pilotées par le tout nouveau Ministère de la Promotion et de l'Intégration de la Femme au Développement, Chargé de la lutte contre les Violences faites aux Femmes, Chargé du suivi de la stratégie de l'Investissement Humain, et des Solidarités Nationales.

Major contributions and drivers of results

La mise en œuvre des priorités du Plan Annuel de Gestion et des plans d'action de 2019, appréhendées de manière intégrée et sous-tendues par les options du Plan Stratégique 2018-2021, les Résultats Clefs pour les Enfants (KRC) et le modèle d'engagement pour la cause des enfants (*Cause Framework*) a consacré des résultats importants et une contribution significative à l'amélioration de la situation des enfants. Ces réalisations soutenues par les principales stratégies de changement ont constitué un apport substantiel aux objectifs de l'UNDAF et aux priorités nationales dans le cadre d'un partenariat multiforme et dynamique avec le Gouvernement, les élus, la société civile et le secteur privé.

Le Programme a atteint des résultats probants du fait d'un agenda de plaidoyer sciemment conçu et intégré dans le plan de commémoration du 30ème Anniversaire de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant. Cela a conduit à la création de nouvelles alliances avec le Parlement, les municipalités ainsi que la mise en place d'un cadre institutionnel pour la lutte contre les violences en milieu scolaire et la révision de dispositions du Code Civil relatives à l'enregistrement des naissances pour garantir le droit à l'identité pour chaque enfant. Un plaidoyer de haut niveau a renforcé la volonté politique du Gabon comme Etat-Partie à la Convention aboutissant à la signature de l'Engagement Global (*Global Pledge*) et à la participation de haut niveau aux Sessions de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Les questions déterminantes pour les enfants au Gabon notamment les progrès, les problèmes structurels et les défis ont été présentés et pris en compte par la Directrice Exécutive dans un élan de plaidoyer global. Ces actions se sont focalisées sur les causes profondes des violations des droits de l'enfant liées aux insuffisances du cadre normatif et institutionnel par rapport essentiellement aux problématiques de violences et d'enregistrement des naissances. L'engagement public à travers la mutualisation des ressources et des efforts a constitué quant à lui un résultat pertinent au regard de ses effets induits et de ses retombées positives sur les enfants.

Dans le cadre de la contribution au KRC5, le Bureau a mis l'accent sur la lutte contre les violences faites aux enfants à la faveur d'une réorientation stratégique et programmatique qui intègre les interventions de prévention, de protection, de promotion et de transformation. Cette démarche globale était centrée sur plusieurs types de violence : (a) la violence contre les enfants dans la famille/le ménage et la communauté ; (b) la violence en milieu scolaire et (c) la violence en milieu carcéral.

Cette approche a produit des résultats conséquents à travers des interventions de prise en charge des victimes de la violence, la sensibilisation, l'intégration des aspects liés à la génération d'évidence, à la mise en place d'un cadre institutionnel et à la prise en charge et la promotion de comportements favorables.

Au titre des objectifs du Résultat Clef pour les Enfants (KRC5) 1943 enfants victimes et/ou témoins de violences physiques, verbales et sexuelles ont bénéficié d'une prise en charge à travers les structures de protection de l'enfant, de la santé et de la justice. À travers la collaboration avec des organisations de la société civile et par une approche de Communication Pour le Développement alliant les stratégies de mobilisation sociale, de communication interpersonnelle, de plaidoyer et de renforcement de capacités, plus de 15,681 adultes ont été atteints par des campagnes de changement de comportement sur les violences.

L'élaboration d'un profil de violences qui a mis en exergue pour la première fois la prévalence, la typologie et les caractéristiques socio-économiques des auteurs a permis de mieux comprendre les causes et manifestations de la pratique, son ancrage et les pesanteurs sociales qui l'entourent et de mettre à jour les évidences et données pour mieux fonder les interventions, impulser le plaidoyer et formuler une vision stratégique et un plan d'action pertinent. La Revue du cadre institutionnel et réglementaire de la réponse aux violences en milieu scolaire a révélé de nombreux dysfonctionnements dont certains sont liés aux capacités du personnel d'encadrement et des infrastructures. En réponse, une stratégie assortie d'un plan sur cinq ans a été élaborée et validée.

Au-delà des efforts pour améliorer la mesure et la connaissance des manifestations et des formes de la violence en milieu scolaire et apporter des solutions sur le terrain, le Bureau de pays s'est engagé dans un plaidoyer soutenu qui a contribué à la mise en place de Mécanismes d'Alerte, de Réponse, de Prévention et de Suivi des Violences contre les Enfants en Milieu

Gabon

Scolaire dans neuf Provinces du Pays, institués par un Arrêté du Premier Ministre. Le progrès le plus notable à ce niveau réside dans le nouvel ancrage politique hissé au niveau de la Primature ainsi que l'élargissement du spectre de la réponse pour couvrir l'enseignement professionnel et universitaire où le phénomène n'a eu de cesse de croître et de s'aggraver. L'adoption d'un Manuel de Procédure National constitue aussi une avancée considérable en ce sens qu'il offre un cadre pratique, fixe les étapes du processus et répartit les rôles. La composition des mécanismes innove par l'installation d'une plateforme qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'école, de la justice, des Parents d'élèves, les assistants sociaux et de la police pour répondre de manière efficace aux violences en milieu scolaire. Le Ministère de la Justice et de l'Education Nationale jouent un rôle primordial dans l'encadrement des mécanismes. Les actions ont abouti à l'instauration d'une veille et d'un dialogue sur les violences. La mesure d'interdiction par le Gouvernement des débits de boissons dans les environs des écoles participe de cette dynamique qui apporte pour la première fois une réponse intégrée.

Cette nouvelle démarche promue par le Bureau s'est basée sur les leçons tirées et des insuffisances de la réponse aux violences constatées à l'issue de la première année du cycle de programme ; elle servira de modèle de planification et de mise en œuvre aux autres problématiques connexes et intersectorielles qui affectent les droits de l'enfant.

Dans le domaine de la promotion de la réforme législative qui vise à parfaire le processus d'harmonisation des lois nationales avec les dispositions de la CDE et ses Protocoles Additionnels, le Programme a enregistré un résultat marquant à la suite de la promulgation en 2019 de la loi organique 003/2018 portant Code de l'Enfant en République Gabonaise. Cette réalisation obtenue à l'issue d'un plaidoyer de haut niveau et d'un appui technique continu a raffermi le cadre normatif par la prise en compte de toutes les dimensions de la justice juvénile, des problématiques de la protection et donc de l'intérêt supérieur de l'enfant. L'internalisation et l'application du Code ont fait l'objet de sessions de renforcement de capacités des magistrats et des intervenants des systèmes de protection.

Le début d'application de cette loi organique a eu des effets favorables sur l'indicateur de l'effet relatif au nombre des enfants victimes des violences sexuelles pris en charge par les services sociaux, la justice, la police ou les services de santé, car le Code rend obligatoire les soins de santé pour les enfants vulnérables et surtout ceux victimes des violences sexuelles.

Dans l'optique d'une intersectorialité opérante qui assure l'optimisation des ressources, les effets synergiques et la multiplication des impacts, une contribution essentielle et vitale a été apportée par le Programme pour le renforcement de la chaîne de la Justice Juvénile. Ces interventions ont couvert la construction d'un forage à la Prison Centrale de Libreville, l'aménagement des installations sanitaires, la promotion de la santé, la scolarisation des enfants, les apprentissages et l'information et la sensibilisation. Cet appui visant à consolider l'état de droit et à humaniser les conditions d'incarcération a permis d'améliorer les conditions de vie en milieu carcéral de plus de 3,000 détenus dont environ 200 enfants en conflit avec la loi. Ce renforcement de la chaîne de la Justice juvénile agit sur des besoins urgents et immédiats et sur des droits fondamentaux des enfants dont la violation menace la santé et le bien-être des détenus. Ces interventions sont accompagnées d'actions de plaidoyer pour diminuer et limiter l'emprisonnement des enfants et mettre en œuvre les mesures alternatives conforme à la CDE et à la législation nationale pertinente en la matière.

En réponse aux vulnérabilités croissantes et aux privations multiples, le Programme a poursuivi son appui à l'extension de la protection sociale. Grâce aux interventions convergentes d'enregistrement des naissances, d'extension des régimes de protection et des filets sociaux aux plus démunis, 3.250 enfants apatrides ont bénéficié de jugements supplétifs et accéder ainsi que leurs parents aux prestations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie sociale (CNAMGS)

Ces impacts directs sur les enfants particulièrement les plus défavorisés se sont accompagnés d'actions ciblant l'environnement favorable à travers l'appui technique et financier pour la réalisation d'une étude sur les conditions de vie des populations autochtones et l'élaboration d'un Plan d'action de l'éducation inclusive.

L'UNICEF a, par ailleurs, continué en partenariat avec la Banque mondiale, d'appuyer un programme essentiel de ciblage des bénéficiaires des filets sociaux lequel aidera le Gouvernement à réduire des erreurs d'exclusion et à favoriser le bien-être des enfants issus des ménages pauvres.

Tous ces résultats ont été obtenus du fait d'un large partenariat que l'UNICEF en tant que leader du secteur a établi et développé autour de la lutte contre la pauvreté des enfants et de l'ancrage d'un socle de protection sociale pérenne et équitable jouant ainsi le rôle de principal de *convenor* et de facilitateur. Cette collaboration s'est accrue avec la Banque Mondiale, le FMI, l'UNESCO, l'OMS, l'AFD, la BAD et le BIT. L'UNICEF assure la présidence de la plateforme des PTF pour mettre fin à la pauvreté des enfants et co-préside avec l'UNFPA le groupe de travail sur UNSDG Funds sur la protection sociale.

L'Engagement public en faveur des droits de l'enfant a été élargi et diversifié en 2019 à travers la mobilisation des partenariats et des ressources et le renforcement du mouvement national pour l'enfance. Des alliances stratégiques ont été créées avec un spectre plus large de décideurs allant du Parlement, des collectivités locales aux partenaires de la société

Gabon

civile et ont contribué aux principaux résultats. La mise en place d'un Comité des Droits de l'Enfant au sein de l'Assemblée Nationale est venue parfaire le partenariat avec le Parlement initié avec la création en 2018 d'un Comité auprès du Sénat. Ces Comités constitués de parlementaires représentant plusieurs circonscriptions ont accompli d'importantes réalisations dans le domaine de la Réforme Législative, la budgétisation sociale et le plaidoyer pour les droits de l'enfant. Elles ont soutenu l'adoption et la promulgation du Code de l'Enfant, impulsé la révision des dispositions du Code Civil relatives aux délais d'enregistrement des naissances pour étendre les délais de 3 à 60 jours, bénéficiant ainsi aux enfants les plus démunis dont ceux vivants dans les zones enclavées. Environ 100 parlementaires des deux Chambres ont bénéficié de sessions de renforcement de capacités sur les finances publiques favorables aux enfants ainsi que sur les dispositions et mécanismes de la CDE. Des actions parlementaires ont été menées sous forme de Questions Orales aux Ministres de la Justice et de l'Education Nationale sur l'ampleur et la gravité des Violences contre les Enfants ainsi que sur les mesures gouvernementales pour y faire face. Cela a contribué à la mise en place de Mécanismes d'Alerte, de Réponse, de Prévention et de Suivi des Violences contre les Enfants en Milieu Scolaire. Les Comités ont également contribué à la commémoration du 30ème Anniversaire de la CDE et ont participé à travers leurs Présidents respectifs à l'Évènement de haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations-Unies et au plaidoyer auprès de la Directrice Exécutive.

Le Programme a aussi noué un partenariat stratégique avec la Commune de Libreville dans le cadre de l'Initiative Mondiale de l'UNICEF 'Villes Amies des Enfants' pour accélérer l'agenda de la décentralisation et de la gouvernance locale, l'intégration de la dimension enfant dans les Plans de Développement Communaux. Un plan d'action de 36 mois cofinancé par l'UNICEF et la Mairie a été élaboré et couvre les Principales priorités du Programme de Coopération ainsi que les Résultats Clefs pour les Enfants (KRCs) dont la vaccination (KRC1), les violences (KRC5) et l'enregistrement des naissances (KRC7). Un Mémoire d'Entente a été signé et des indicateurs formulés dans la perspective d'octroyer le Label Ville Amie des Enfants à Libreville qui abrite environ 70% de la population gabonaise avec aussi la plus grande proportion d'enfants et de jeunes. Cette expérience a été conçue pour être élargie graduellement aux principales villes du pays comme modèle de prise en compte des droits de l'enfant dans le développement de proximité.

L'engagement du Secteur privé conformément à l'approche *B4R* et la stratégie de Mobilisation des ressources du Programme de Coopération s'est poursuivi en 2019 avec un plaidoyer auprès de la Confédération Patronale Gabonaise et de plusieurs entreprises avec des opportunités de financement et de partenariat en cours de négociation. Plusieurs propositions de financement ont été élaborées et soumises aux donateurs.

Dans le cadre de la collaboration inter-agence, de la mise en œuvre de l'UNDAF et de l'application de la réforme des Nations-Unies, l'UNICEF a contribué à plusieurs résultats importants. Ainsi, en référence aux efforts conjoints de mobilisation des ressources, l'UNICEF s'est positionné comme le principal contributeur et bénéficiaire du programme conjoint UNSDG Fund/Protection sociale qui promeut une approche systémique pour la réalisation des ODD à travers l'accès à la citoyenneté et à la protection sociale des populations vulnérables du Gabon. En outre, l'UNICEF a également contribué aux autres initiatives conjointes relatives à : (a) la mise en place des sous-comités parlementaires de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, (b) le projet des statistiques scolaires en collaboration avec le PNUD, l'OMS, la FAO, l'UNFPA, l'ONUSIDA et l'UNESCO ; (c) l'élaboration et mise en œuvre d'une politique pharmaceutique nationale et d'une stratégie d'approvisionnement en produits de santé. La contribution de l'UNICEF à tous les Groupes Inter-agences comme l'UNCG, l'OMT, le groupe SIDA a été effective.

Le Programme a, dans autre registre, mis en place d'importantes innovations en 2019 avec l'accomplissement du Projet de Transformation Digitale engagé par le Siège avec le lancement sur la plateforme *Drupal* du Site Web de l'UNICEF Gabon avec un contenu pertinent. Le développement et le lancement de la plateforme U-Report avec l'appui du Centre Global d'Innovation, du Bureau Régional et du Bureau du Sénégal a constitué une réalisation de taille dans le cadre de l'initiative *Generation Unlimited* visant à renforcer l'engagement des Jeunes. Cette tendance vers l'installation et la valorisation des innovations vise à renforcer les résultats et l'engagement autour des principales problématiques de l'enfance.

Le Programme a soutenu les initiatives de santé sexuelle et reproductive des adolescents sensibles au genre, à travers deux stratégies intégrées dont la première inclut la prévention des grossesses précoces en milieu scolaire et la prévention du VIH/SIDA chez les adolescents, et la seconde relative à la réduction des violences en milieu scolaire. En 2019, la revue genre a confirmé la cohérence et le positionnement stratégique de cet engagement vis-à-vis de la programmation nationale et du Plan d'action pour l'égalité des sexes PAES 2018-2021 de l'UNICEF. Cette revue qui est une contribution au Plan d'Action pour l'Égalité de genre permettra également de renforcer la programmation au sein du Bureau et contribuera au plan décennal pour l'autonomisation de la femme gabonaise.

Le Programme Survie a renforcé la synergie/nexus avec la protection des enfants vulnérables. Grâce à la construction d'un forage à la Prison Centrale de Libreville, l'aménagement des installations sanitaires, la promotion de la santé, plus de 3,000 détenus dont environ 200 enfants en conflit avec la loi ont eu accès à l'eau potable et à l'assainissement. Par ailleurs, 11 399 enfants (5796 filles et 5603 garçons) de 30 établissements primaires ont été sensibilisés sur l'hygiène en milieu scolaire et des kits (seau, balais, serpillères, savon) remis aux comités d'hygiène mis en place dans lesdits établissements. En outre, face au faible taux d'Allaitement Maternel Exclusif estimé à 6% et l'un des plus faibles d'Afrique, le Programme a

Gabon

soutenu, dans le cadre de la promotion de l'allaitement maternel, l'adaptation et la validation des outils de surveillance du Code International de Commercialisation des Substituts de Lait Maternel (CICSLM) qui permettront au GABON de disposer d'outils adaptés pour la surveillance de l'application du CICSLM. L'implication effective de la Société Civile, du Secteur Privé et du Secteur Public, à cet exercice a ouvert de nouvelles perspectives en matière de collaboration multisectorielle entre ces différents acteurs.

Ces importants résultats obtenus en 2019 et qui constituent des progrès indéniables vers les objectifs du Programme de coopération et une contribution essentielle aux Résultats Clefs pour les Enfants n'ont pas été sans insuffisances et défis. Des contraintes ont subsisté et continué à limiter la portée et l'impact des changements induits et opérés au niveau de la situation des femmes et des enfants. La vaccination de routine est restée sur une tendance de stagnation avec des problèmes structurels liés à la chaîne de froid, à la rupture des stocks et à l'insuffisance des capacités techniques et de coordination. Pour y faire face le Bureau a intensifié ses efforts tant en termes d'appui technique que de plaidoyer de haut niveau mené par la délégation gabonaise auprès de la Directrice Exécutive par rapport à un éventuel appui de GAVI pour le prix des vaccins - le Gabon n'étant pas éligible à cause de son statut socio-économique. Le Représentant a aussi mené un plaidoyer de haut niveau auprès du Président de la République avec la perspective de mesures politiques conséquentes pour le relancer la vaccination de routine. Enfin, la mobilisation des ressources pose toujours des défis en raison de l'intérêt limité des donateurs pour le financement d'un pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure.

Lessons Learned and Innovations

Au terme de la deuxième année du cycle de programme, quelques importantes leçons ont été tirées qui corroborent la pertinence mais aussi les limites des théories de changement quant à la dimension d'intersectorialité et d'intégration. Le réajustement en 2019 de la programmation autour des violences faites aux enfants suivant une approche intégrée présente une opportunité d'innovation programmatique, de maturation et de réplication au niveau d'autres thématiques prioritaires. Les efforts précédemment entrepris ont certes été indispensables, mais sont demeurés insuffisants pour inverser la tendance d'aggravation et de généralisation des violences à l'égard des enfants. Les interventions passées sont parallèles, juxtaposées et couvraient les thématiques suivantes : Violences Basées sur le Genre, Violences en Milieu Scolaire, interdiction des châtiments corporels à l'école, renforcement des capacités des intervenants de la chaîne de protection, lutte contre les grossesses précoces et campagnes de sensibilisation. Toutefois, les différentes dimensions du cadre global de la réponse, les stratégies et les résultats de ces interventions n'ont jamais fait l'objet d'une approche complète de programmation pluriannuelle et d'intégration intersectorielle.

Pour y remédier, la nouvelle approche de programmation intersectorielle a mobilisé les évidences, les priorités nationales et les contraintes contextuelles ainsi que les modèles, cadres et référents théoriques et les stratégies et initiatives globales et régionales mis en avant par l'UNICEF pour combattre les Violences envers les enfants. Ces fondements ont concerné les ODD, le Plan Stratégique, le modèle d'engagement pour la cause des enfants (*Cause Framework- #ENDViolence*), les théories de changement des composantes programmatiques Protection de l'Enfant, Développement des Adolescents et Survie, l'Agenda plaidoyer du Programme de Coopération, le Résultat Clef pour les Enfants (KRC) et l'Initiative *Generation Unlimited*.

Une matrice d'intersectorialité sur les Violences Contre les enfants a été développée et a favorisé des synergies internes entre plusieurs composantes programmatiques induisant ainsi une nouvelle dynamique de collaboration au niveau des administrations publiques de la Justice, de la Police, de l'Éducation nationale, des Affaires Sociales et de la Santé pour lutter contre les violences.

Il s'en est suivi, une démarche globale centrée sur plusieurs types de violences et des interventions qui se situent à plusieurs niveaux prenant en compte les Violences en milieu scolaire, La violence contre les enfants dans la famille/le ménage et la communauté, la violence en milieu carcéral et les violences sexuelles. Cela intervient dans un continuum d'interventions qui couvre toutes les dimensions du phénomène au niveau de l'environnement favorable, de la production d'évidence, des services et des actions de communication pour le changement social.

S'agissant de l'Environnement favorable l'amélioration sans précédent du cadre normatif et Institutionnel par la promulgation du Code de l'Enfant et la mise en place d'un dispositif de coordination et de suivi des violences auprès de la Primature ainsi que l'élaboration d'un plan stratégique et l'interdiction des débits de boissons qui ont toujours été, aux alentours des écoles, une source de violences et de menaces pour la sécurité des élèves, sont autant de changements imprimés par cette nouvelle option. Concernant le volet production de données l'élaboration d'un profil des violences en milieu scolaire est venue combler un vide de connaissance et de compréhension de l'étendue et de l'ampleur de ces pratiques et ces dénis de droit répandus et sous-documentés. Ces données ont servi pour un plaidoyer basé sur les évidences et pour la programmation pour 2020 et le reste du cycle de programme.

Pour ce qui est des services, la prise en charge des victimes des violences s'est accélérée avec la combinaison des efforts

Gabon

des structures des systèmes de protection et des Organisations de la Sociétés Civile qui ont été mieux impliquées et équipées pour une réponse intégrée. Les capacités de prise en charge ont été renforcées à travers les équipements, la formation et coordination. Les services seront aussi consolidés par l'entremise des mécanismes de lutte contre les violences au sein de toutes les Académies Provinciales à l'échelle du pays qui apporteront des réponses tant sur le plan de la répression des actes de violences que pour les services d'appui psycho-social, d'accès aux services de justices, des affaires sociales et de la santé et de prévention et d'accompagnement des victimes.

Les aspects de communication pour le changement de comportement ont aussi été mis en œuvre avec la participation des agents communautaires et des animateurs des OSC pour sensibiliser sur les méfaits des violences, disséminer les lois qui les répriment et les mesures coercitives subséquentes en vue de détecter les victimes et les référer aux services de prise en charge.

Ces actions ont contribué au renforcement du dialogue et des débats sociaux en faveur de l'élimination de la violence faites aux enfants en encourageant des normes sociales positives, en combattant celles qui sont néfastes et en renforçant les changements structurels en faveur de l'égalité et de l'équité. L'accent a aussi été mis sur la participation des garçons à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles

Ces interventions multisectorielles portées par toutes les composantes de programme concernées, mais aussi par plusieurs segments de pouvoirs publics engagés dans cette collaboration, ont combiné des stratégies de prévention, de protection, de promotion et de transformation sociale qui influencent profondément la réponse aux violences à l'endroit des enfants et jettent les bases d'une programmation plus efficiente.

Les enseignements tirés de cette démarche sont nombreux et bénéfiques pour le programme qui fait face à un sous-financement structurel et à des insuffisances de ressources humaines internes et de capacités des partenaires. Ils permettent d'accélérer les effets transformationnels et les progrès pour les enfants. L'approche sera systématisée et élargie en 2020 avec l'élaboration d'un plan d'action de mesures prioritaires issues de l'étude sur les violences en milieu scolaire, l'organisation d'un forum multisectoriel et de haut niveau sur les Violences et le lancement d'une campagne nationale pour l'installation des mécanismes dans les neuf Provinces du pays. Elle sera aussi testée pour d'autre problématiques complexes et à fort potentiel intersectoriel comme l'enregistrement des naissances qui appelle des interventions de protection et d'inclusion sociale, ainsi que le WASH et ses articulations avec la justice juvénile, l'éducation inclusive et la survie.